

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 9 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 décembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18 h à la salle polyvalente de Saint-Genès Bellevue.

Votants :

C3G : Maryse AUGER, Véronique MILLET, Patrick PLICQUE, Thierry PORTES, Nathalie RAOUX RUMEAU

CCCB : Joël CAMART, Anne-Sophie PILON, Patrice SEMPERBONI, Pierre ARTIGUE, Dominique CAILLAUD, Charles de LASSUS SAINT-GENIES, Sandrine PENAVERE

CCF : Virginie CLAVEL, Alain HINAUX, Serge TERRANCLE

CCHT : Chantal AYGAT, Jean-Paul DELMAS, Denis DULONG, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Patrice LAGORCE, Bruno PASQUIER, Romain VANHECKE

CCVA : Thierry ASTRUC, Sonia BLANCHARD-ESSNER, Jean-Michel JILIBERT, Mylène MONCERET, Daniel REGIS, Robert SABATIER

Absents ayant donné pouvoir : Philippe PETIT à Patrice LAGORCE

Secrétaire de séance : Romain VANHECKE

Domaine : Finances

Délibération n°: 24-147

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 2/12/2024

Membres présents : 29

Pouvoir : 1

Objet : Demande d'aide au CD31 pour l'assistance technique 2025

Madame Virginie Clavel, Vice-Présidente en charge des contractualisations, propose au Conseil Syndical de déposer une demande d'une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, qui a décidé d'apporter son soutien aux territoires de projet.

Ce soutien sera formalisé par une convention qui précise les modalités de l'appui du CD31 et qui se basera sur :

- Le programme de travail du PETR Pays Tolosan 2025 : les opérations en lien avec les priorités départementales, avec un appui technique pour le PETR Pays Tolosan

- L'articulation entre les dispositifs déployés par le Département de la Haute-Garonne et le Contrat Territorial Occitanie 2022-2028, le Contrat de Réussite Territorial et Ecologique, le Dispositif Leader,
- L'association du Département aux instances de gouvernance : Comités Techniques, de Pilotage, de Programmation, etc...

La vice-présidente propose au Conseil Syndical de demander une aide à hauteur de 25 000 euros au Conseil Départemental au titre de l'assistance technique du PETR Pays Tolosan pour l'année 2025 et d'autoriser le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne exécution de cette opération.

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Approuve la demande d'aide au CD31 pour l'assistance technique 2025
- Mandate le Président pour signer tout acte et document nécessaire à la bonne exécution de ce dossier

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 9 décembre 2024

Le Président,



Patrice LAGORCE

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 9 décembre 2024
Au registre sont les signatures